

	<p>Objet: Traité de ratification actant la création de la Confédération du Rhin</p> <p>Musée: Historisches Museum der Pfalz - Speyer Domplatz 4 67346 Speyer 06232 13250 info@museum.speyer.de</p> <p>Collection: Grafische Sammlung, Collection du Rhin supérieur du HMP Speyer, Ludwig I. von Bayern</p> <p>Numéro d'inventaire: HM_0_02120 [alt: HM 10.VIII.17c bzw. HM_1917_08_10_c]</p>
--	--

## Description

Le Traité de la Confédération du Rhin est un traité conclu entre l'empereur Napoléon et des princes allemands. Pour Napoléon, la Confédération du Rhin est un moyen de s'assurer du soutien militaire des États membres en cas de guerre. Le traité de ratification daté du 26 juillet 1806 acte, en français, l'entrée de la Bavière dans la Confédération. La Confédération du Rhin est une alliance offensive et défensive ; tous les membres devant, en cas de guerre, fournir des contingents militaires. L'empereur français mobilise les troupes bavaroises contre la Prusse et la Russie entre 1806 et 1807, contre l'Autriche en 1809 et lors de la campagne de Russie en 1812.

Le document commence par ces mots :

« Nous Maximilien Joseph par la Grace de Dieu Roi de Baviere ...ayant vu et examiné le traité conclus, arrêté et signé à Paris le douze Juillet Mil huit Cent six (...) ». Il est signé par Maximilien Ier Joseph et Maximilien de Montgelas, le très influent ministre des affaires étrangères de Bavière.

Le document en lui-même revêt une jaquette liée par un ruban de soie bleu et est cacheté par le sceau de papier du roi. La jaquette peut être fermée par des rubans de soie bleu et blanc mais ceux du haut ont disparu.

## Données de base

Matériau/Technique: papier, écriture à la plume  
Dimensions:

## Événements

Signé	quand	1806
	qui	Maximilien Ier de Bavière (1756-1825)
	où	Munich
Signé	quand	1806
	qui	Maximilian von Montgelas (1759-1838)
	où	Munich
[Référence personne- organisme]	quand	
	qui	Napoléon Ier (1769-1821)
	où	

## Mots-clés

- Certificat
- Contrat
- Ministre
- Ratifikationsurkunde
- Rheinbund
- empereur